

Décision

Générale

colonial

Décision n° 390 PERSONNEL AUTOCHTONE.

n° 390

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Abdi Djama est engagé en qualité de commis des douanes (10e échelon), pour compter du 1er avril 1947.